



LISTE DES INTERMÉDIAIRES NEUTRES DE L'OMPI

DONNÉES BIOGRAPHIQUES

Christian-André LE STANC
4, Rue de la République
34000 Montpellier
France

Téléphone : +33 04 67 58 01 54

Télécopieur : +33 04 67 92 30 60

Courrier électronique: cabinet.lestanc@wanadoo.fr

Date de naissance : le 3 décembre 1945

Nationalité : française

ÉTUDES ET QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES

Docteur en Droit, Université de Montpellier, 1975;
Avocat, Barreau de Montpellier, 1978;
Professeur des Facultés de Droit, 1988.

LANGUES

Français et anglais.

POSTE ACTUEL

Professeur de droit privé à la Faculté de droit de Montpellier;
Professeur au Centre d'études internationales de la propriété industrielle (CEIPI) de l'Université de
Strasbourg;
Avocat à la Cour de Montpellier.

Le 27 janvier 2000

APPARTENANCE AUX ORGANISMES PROFESSIONNELS

Association littéraire et artistique internationale (ALAI);
Expert près la Commission des Communautés. Propriété Intellectuelle.

DOMAINES DE SPÉCIALISATION

Propriété intellectuelle - aspects juridiques - brevets - marques - modèles - droit d'auteur - droit de l'informatique;
Droit du Commerce international et droit international privé.

EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Vingt ans (recherche et enseignement de la propriété intellectuelle);
Vingt ans de pratique libérale et judiciaire comme avocat.

OUVRAGES IMPORTANTS PUBLIÉS

L'Acte de contrefaçon de brevet d'invention, Paris, Litec, Coll. CEIPI, 1978;
Lamy Droit de l'Informatique (en collaboration avec Michel VIVANT) (réédition annuelle depuis 1986);
Droit de la propriété industrielle (PUF) (en préparation).

EXPÉRIENCE DE LA PRATIQUE JUDICIAIRE

Consultations - suivi des dossiers et plaidoiries - rédaction de contrats de cession ou licence (brevets, marques, modèles, propriété littéraire et artistique, informatique);

Pratique judiciaire essentiellement en France - exclusivement en propriété intellectuelle (protection - contrats). A été associé, en rôle consultatif, à des contentieux de logiciels sur plusieurs pays d'Europe.

FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE DOMAINE DE L'ARBITRAGE

Enseigne le droit judiciaire privé (procédure civile), notamment, à l'Université de Montpellier.

EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DE LA MÉDIATION

Nombreux dossiers, comme Conseil, qui ont été transigés.

EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DE L'ARBITRAGE

Une expérience comme arbitre ad hoc;

Quelques affaires, comme avocat, arbitrées sous les auspices de la CCI sur des questions de brevets d'invention, licences, et droit de la concurrence. Arbitrages internationaux.

EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DE L'ARBITRAGE

TABLEAU RÉCAPITULATIF

Type	Institution d'administration		Fonction			
	Nom	Nombre d'arbitrages	Président du Tribunal	Arbitre unique	Co-arbitre	Avocat/ conseiller
Arbitrages à caractère international	AAA					
	CCI	3				3
	LCIA					
	Ad Hoc	1		1		
	Autres :					
Nombre d'affaires : sous-total		4		1		3
Arbitrages à caractère national						
Nombre de d'affaires : sous-total						
TOTAL		4		1		3